

Vos questions / nos réponses

## Aidez moi svp

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/12/2018 13:50

Je soupçonne mon compagnon de consommer de la cocaïne. En début de relation je lui avais posée la question, et il l'avait très mal encaissé, et m'a convaincu que non. Je suis en France pour le travail depuis quatre mois et lui en Guadeloupe. Les rumeurs disent qu'il sniferait.

Comment lui en parlez ? Et si c'est vraiment le cas comment l'aidez ?

Il a des troubles de l'érection il n'a que 25 ans. Il boit énormément d'alcool, il est souvent dans la paranoïa, il pense que tout le monde lui veut du mal. Il aime, et se vante d'acheter des vêtements ou autre de grande marque. Et à une grippe perpétuelle. Est-ce que ce sont des signes ?

---

### Mise en ligne le 12/12/2018

Bonjour,

Nous comprenons vos doutes et vos interrogations, néanmoins, au regard des éléments que vous nous indiquez, il nous sera difficile de confirmer ou d'infirmer votre hypothèse concernant des usages de cocaïne. Les symptômes que vous nous décrivez pourraient être dus à bien des choses, être à la fois en effet les conséquences de consommations problématiques (ne serait-ce que d'alcool) mais aussi simplement être liés à l'état général physique comme psychique de votre compagnon.

S'il n'est pas possible d'aborder le sujet d'éventuelles consommations avec lui, cela ne tient peut-être pas de votre fait et de "stratégies" que vous pourriez mettre en œuvre pour y parvenir. Vous pouvez vous appuyer sur les différents éléments qui vous laissent penser qu'il pourrait consommer pour engager la discussion et essayer de comprendre avec lui à quoi attribuer ces manifestations. Pour autant, et quelle que soit la manière que vous pourriez employer, il paraît difficile d'influer la manière dont il acceptera de répondre et d'échanger à ce sujet.

Vous nous faites part de rumeurs qui circulent sur votre conjoint, peut-être pouvez-vous essayer de creuser de ce côté pour tenter d'en connaître les fondements et ainsi possiblement vous faire une idée plus précise de ce qu'il en est auprès des personnes à l'origine de ces rumeurs.

Ce n'est que si votre conjoint reconnaît être réellement en difficulté avec ses consommations que vous pourrez, s'il souhaite votre aide, l'accompagner dans une résolution de ses difficultés. Il semble prématuré pour le moment d'avancer sur ce terrain mais, ce moment venu, c'est lui qui pourra vous dire ce qu'il attend de vous en parallèle probablement d'une aide extérieure.

Si vous avez besoin de revenir vers nous pour échanger plus directement et plus précisément sur les difficultés auxquelles vous vous confrontez, n'hésitez pas bien sûr. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

---